Hausse du prix des déchets... au menu du budget

Le budget de l'agglo a été débattu, mardi, en conseil. Il a notamment été question de l'augmentation des tarifs des services publics ou encore de la fiscalité des entreprises.

Il est prévu d'augmenter les tarifs des services publics de l'agglomération de Lamballe Terre et Mer en 2024. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Un contexte financier difficile avec une forte inflation

« On rencontre les mêmes difficultés que l'année dernière », détaille Éric Moisan, vice-président en charge des finances à l'Agglo. La collectivité **« a supporté en 2023 une forte inflation et va continuer à en subir en 2024 »**. Cette inflation est particulièrement élevée dans plusieurs domaines : l'eau potable, l'assainissement, les déchets ménagers et les transports. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5 % en 2023.

« L'engagement des élus et du bureau communautaire est de préserver le service public et de maintenir une bonne santé pour l'agglomération », a rappelé la collectivité lors du point presse précédant le conseil.

Les nouveaux investissements

Des nouveaux projets ont été intégrés aux investissements prévus entre 2024 et 2028. Comme le déploiement de la fibre optique (+ 1 840 000 €), ou encore, la rénovation de la piste d'athlétisme de Lamballe-Armor. Cette dernière, qui devait être **« reportée au prochain mandat »**, fera finalement peau neuve en 2025 (+ 970 000 €).

Des travaux complémentaires dans le grand hall de la halle du Liffré sont prévus. Un espace n'a pas été aménagé et le sera en 2024. Il servira pour des séminaires et des réunions. (+ 236 000 €).

Parmi les grands changements, d'importants travaux de la piscine de Lamballe-Armor devaient être réalisés en 2023 (entraînant la fermeture de l'établissement pendant huit semaines). Ces derniers ont été décalés en 2024 et devront coûter 1 675 000 €, avec un surcoût de 400 000 €.

Et le plan d'eau de la Ville-Gaudu ? La rocade ?

L'aménagement du plan d'eau de la Ville-Gaudu **« est fortement lié aux travaux de la rocade »**, il a donc été décidé de retarder ces travaux, a indiqué Éric Moisan. Des aménagements, celui de La Flora, sont plus avancés et ont été priorisés.

« La rocade de Lamballe est toujours inscrite dans les investissements ? Je croyais que l'idée était abandonnée ? » a demandé Michel Vimont, maire de Plédéliac. **« Oui, les études sont toujours inscrites car la décision n'a pas encore été prise. Il faut encore qu'on se concerte avec la ville de Lamballe-Armor et le Département pour vous proposer une position politique »**, répond Thierry Andrieux, le président d'Agglo.

Pas de hausse de fiscalité pour les ménages, mais pour les entreprises

Parmi les budgets déficitaires, se trouve celui des transports avec un déséquilibre de 371 000 € prévu en 2024. Pour combler ce déficit, il a été choisi d'augmenter de 0,60 à 0,80 % le versement mobilité des entreprises. Il est aussi prévu d'augmenter de 1,2 point la cotisation foncière des entreprises en 2024.

Augmentation des tarifs de la poubelle, de l'eau...

« Pour financer les dépenses qui n'ont pu être diminuées », il est prévu une augmentation des tarifs des services publics à hauteur de l'inflation, avec notamment + 5 % pour l'eau potable, + 9 % pour l'assainissement et + 10 % pour les déchets ménagers.

« La production de déchets globale ne diminue toujours pas. On est toujours aux alentours de 790 kg par habitant alors que les charges, fluides et autres, augmentent, indiquent Jean-Luc Couellan, vice-président en charge de la gestion des déchets. **On a des charges en déchetterie qui ne cesse d'augmenter (40 % du montant de la redevance incitative). En 2024, la mise en place des douze passages en déchetterie va contribuer à cette diminution. »**

Ce qu'ont dit les élus ?

« Donc, on veut augmenter la cotisation foncière des entreprises, baisser ou reporter des investissements... Pour quelles causes ? Le transport, Cias, augmentation des dépenses de fonctionnement. On nous donne des raisons qui pourraient être partagées par d'autres collectivités. Mais elles n'ont pas la même situation d'urgence. Pourquoi ? » interroge Stéphane de Sallier-Dupin, conseiller communautaire. **« Cette représentation budgétaire devrait traduire le projet politique de notre communauté dans le territoire »**, note Philippe Hercouët, maire de Lamballe-Armor.

« Une solidarité financière est également nécessaire comme le partage de la fiscalité dans les zones d'activité. Il y aura une discussion sur le partage de l'Ifer (Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) pour les éoliennes terrestres, sur les indemnités sur les éoliennes en mer... » a indiqué Thierry Andrieux.

Anne-Lyse RENAUT.